

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois,
Le dix-sept mai, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, TESSON, GILLET, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, MORVAN, GUINCHE, ALLANIC, SIGUIER, GARRIDO, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, DIVOUX, NICOSIA, ROBERT, FRAUX.

Date de convocation

11 mai 2023

A l'exception de : Madame MANENT, Monsieur DUPONT-BELOEIL et Monsieur BELLIOU.
Monsieur DAGUIZE qui a donné pouvoir à Madame BOUYER.
Madame CHUPIN qui a donné pouvoir à Monsieur RAHER.
Madame LE FLEM qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.
Monsieur JOUBERT qui a donné pouvoir à Monsieur NICOSIA.

Date du
Conseil Municipal

17 MAI 2023

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur MORVAN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

5/ BILAN FONCIER 2022 – APPROBATION

RAPPORTEUR : Monsieur SIGUIER, adjoint au Maire

Présents---- 26

EXPOSE :

Votants ----- 30

Conformément aux dispositions de l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal doit délibérer, chaque année, sur le bilan des acquisitions et cessions réalisées soit directement par la Ville, soit par l'intermédiaire de personnes publiques ou privées agissant pour son compte.

Le bilan foncier de l'année 2022 sera annexé au compte administratif de la Commune.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

25 MAI 2023

Publié le :

25 MAI 2023

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

Les acquisitions avaient pour objet :

- A titre onéreux :
 - La création d'un parc paysager en centre-ville donnant sur les avenues des Evens et Porson.
 - La préemption d'un terrain bâti situé dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation identifiée au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) dénommée « Les Paludiers » afin de permettre la réalisation d'une opération d'habitat avec au moins 30 % de logements sociaux.
- A titre gratuit :
 - L'acquisition de délaissés de voirie sis route d'Ermur, route du Haut Bignon Joli, avenue des Paludiers, avenue de l'Hippodrome et impasse des Prêles en application du plan d'alignement ou d'un emplacement réservé dans le PLUi.
 - Le transfert de la voie privée avenue des Prêles dans le domaine public communal.



La cession avait pour objet :

- La rétrocession à l'association diocésaine de Nantes de la cour du Presbytère de l'église de Saint-Sébastien à l'issue de la fin des travaux du lotissement communal « Les Jardins de l'Estran ».

L'échange avait pour objet :

- Le projet de requalification de l'entrée de centre-ville sur l'îlot Gambetta avec le réaménagement du parking du 8 mai 1945 par la Ville et la réalisation d'un immeuble d'habitation sur l'avenue du Baulois par la SCCV Petit Prince.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le bilan des opérations foncières réalisées en 2022.

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2241-1,
 ⇒ Vu l'avis de la Commission aménagement, urbanisme et cadre de vie en date du 9 mai 2023,
 ⇒ Considérant le bilan foncier de l'année 2022 ci-annexé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, par 25 votes pour et 5 abstentions (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT et Madame FRAUX),

- Approuve le bilan des opérations foncières, acquisitions, cession et échange, pour l'année 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR


 Le secrétaire de séance,
 Marie MORVAN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du 17 mai 2023

Le Maire,
Jean-Claude PELLETEUR



N°23.05.05

Reçu à la sous-préfecture de Saint-Nazaire le
Publié le
Certifié exact, **25 MAI 2023**
Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR



Page 1

COMPTE ADMINISTRATIF

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS OPEREES SUR LE TERRITOIRE DE PORNICHE

EN 2022

Application de la loi n°95-127 du 8 février 1995 - Article 11-1
relatif aux opérations immobilières réalisées
par les collectivités territoriales et certains de leurs établissements

ACQUISITIONS REALISEES PAR LA VILLE DE PORNICHER

AMIABLES

Signature acte	CM	Désignation du bien	Localisation	Ref. Cadastre	Superficie	Objet	Identité du Cédant	Montant acquisition
18/03/2022	15/12/2021	Parcelles non bâties	Avenue des Evens / Avenue Porson	AH 464-475-477-521 et AH 10 à titre indivis	45a et 48ca et 1a 50ca	Parc paysager		1 185 000,00 €
							TOTAL	1 185 000,00 €

ACQUISITION A TITRE GRATUIT

Signature acte	CM	Désignation du bien	Localisation	Ref. Cadastre	Superficie	Objet	Identité du Cédant	Montant
28/02/2022	24/11/2021	Parcelle non bâtie	42 route d'Erzurum	K 3146	1a 04ca	Alignement		0,00 €
28/03/2022	26/01/2022	Parcelles non bâties	Route du Haut Bijon Joli	BD 218-220-222-22c	74ca	Alignement		0,00 €
01/04/2022	26/01/2022	Parcelle non bâtie	Route du Haut Bijon Joli	BD 226	8ca	Alignement		0,00 €
06/04/2022	26/01/2022	Parcelles non bâties	Avenue des Peludiers / Avenue de l'Hippodrome	AK 339-351-352-353-404-434-436-438-440-444-691	54a 40ca	Emplacement réservé		0,00 €
11/10/2022	25/06/1996	Parcelle non bâtie	Impasse des Prêles	AE 284	11a 72ca	Voie		0,00 €

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Signature acte	CM	Désignation du bien	Localisation	Ref. Cadastre	Superficie	Objet	Identité du Cédant	Montant acquisition
17/01/2022	24/11/2022	Parcelles bâties	23 boulevard de la République	AY 267-578-579	6a 24ca	Réserve Foncière - Opération d'Aménagement et de Programmation n°35 "LES PALUDIERS"		450 400,00 €
							TOTAL	450 400,00 €

CESSIONS REALISEES PAR LA VILLE DE PORNICHE

Signature acte	CM	Désignation du bien	Localisation	Réf. Cadastre	Superficie	Objet	Identité de l'Acquéreur	Montant cession
31/08/2022	06/05/2015	Parcelle non bâties	Avenue des Lonelles	AL 1138-1134-1106	2a 57ca	Rétrocession de la Cour du Presbytère/L "Les Jardins de l'Ertran"	ASSOCIATION DIOCESAINE DE NANTES	0,00 €
							TOTAL	0,00 €

ECHANGE

Signature acte	CM	Désignation du bien	Localisation	Réf. Cadastre	Superficie	Objet	Identité de l'Acquéreur	Montant de la somme à la charge de l'acquéreur
13/09/2022	14/04/2021	Parcelle non bâties	Avenue du Baulois / Avenue Gambetta	Parcelles Communales AH 618-620-621-625-628 Parcelles SGCY PETIT PRINCE AH 623-614	17a 61 cca 8a 77ca	Réaménagement parking place du 8 mai 1945 / Réalisation logements sociaux	SCCV PETIT PRINCE COMMUNE DE PORNICHE	550 000,00 € 0,00 €
							TOTAL	550 000,00 €



Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de PORNICHE
Utilisateur : LANDREIGNE Louise

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DELIB_23_05_05**
Objet : **5. Bilan foncier 2022 – Approbation**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-05-17 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 2.1.9 - autres
Identifiant unique : 044-214401325-20230517-DELIB_23_05_05-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 044-214401325-20230517-DELIB_23_05_05-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 5_Bilan foncier 2022.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20230517-DELIB_23_05_05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	122.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 5. Annexe DCM 5.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20230517-DELIB_23_05_05-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	92.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 mai 2023 à 10h20min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 mai 2023 à 10h20min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 mai 2023 à 10h20min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 mai 2023 à 10h25min13s	Reçu par le MI le 2023-05-25